

L'ANARCHO-SYNDICALISME ET LA SOCIÉTÉ MODERNE...

Le monde se transforme à une cadence jusqu'alors imprévisible, et le syndicalisme traditionnel qui, de force révolutionnaire, est devenu une simple force de contestation dans le cadre du régime, se voit sollicité de toutes parts. Les partis désirent l'annexer pour se refaire une virginité. Le gouvernement désire l'intégrer à son plan économique qui, sous des formes plus adaptées à notre époque continue les privilèges de classes. Les petites écoles marxistes désirent à travers lui atteindre les masses jusqu'ici réfractaires à leur enseignement.

Et chacun de trouver une thérapeutique de circonstance pour traiter ce grand malade: le Syndicalisme. Les uns reparlent de l'unité! D'autres de promotion vers les hautes sphères parlementaires ou gouvernementales. Certains rêvent tout simplement de substituer leur micro-parti au parti de masses et de caporaliser à leur profit l'organisation ouvrière disponible.

En vérité, chacun est convaincu que dans les années à venir, sous les coups que lui portera l'évolution économique et politique, le syndicalisme fera sa mue ou éclatera. Il nous est donc paru opportun de faire le point de cette forme particulière de syndicalisme que l'on qualifie, un peu au hasard, d'anarcho-syndicalisme, de rappeler ce qu'il fut, de quoi il se compose, quelles sont ses perspectives d'avenir.

Ce travail nous l'avons fait ayant toujours en tête que l'erreur est humaine et qu'il est toujours possible de se tromper lorsqu'on pèse les documents de l'Histoire ou qu'on évalue les perspectives que nous offre une doctrine. Mais ce qui nous paraît le plus essentiel, si nous voulions répondre correctement au point d'interrogation que pose l'anarcho-syndicalisme, c'est d'écarter toute une imagerie d'Épinal de caractère sentimental que les années amplifient et qui risque de fausser le problème.

Maurice JOYEUX.

LA PÉRIODE DE FASTE DU SYNDICALISME LIBERTAIRE

Le militant qui évoque avec nostalgie, le mouvement syndical qui avant la Première Guerre Mondiale rassemblait l'élite du monde du travail, commet souvent l'erreur de le considérer comme un mouvement anarcho-syndicaliste. Et lorsque, le même militant examine les méthodes d'analyse comme les moyens de lutte de cette C.G.T. de légende il commet une autre erreur: celle de ne pas la placer dans son contexte qui est une époque romantique et violente par essence que la pensée anarchiste n'a pas créée mais soulignée par sa propagande.

En vérité il faut le dire même si cela doit bousculer quelques idées toutes faites qui appartiennent au folklore révolutionnaire, la C.G.T. d'avant la guerre de 1914 ne fut jamais une organisation anarcho-syndicaliste mais ce qui est vrai, c'est que par trois fois au cours de son histoire, elle fut marquée par la pensée libertaire et l'empreinte fut assez durable pour que des hommes s'en réfèrent encore aujourd'hui et pas toujours avec opportunité.

Il faut donc connaître très précisément ces trois périodes de l'histoire du mouvement syndical si l'on veut ... avoir une vue claire de la part que prit l'anarcho-syndicalisme dans le développement de l'organisation

ouvrière. La première période se place à la naissance du mouvement ouvrier en France, c'est ce que nous appellerons de la formule de Proudhon: «*Le gouvernement de l'Atelier*». La seconde naît au lendemain de la Commune: nous la caractériserons par la formule: «*Mutualisme, Coopératisme, Réformisme*». Enfin la troisième période est celle de la «*Charte d'Amiens*» qui va donner naissance au syndicalisme moderne. Examinons-les!

LE GOUVERNEMENT DE L'ATELIER

En gestation depuis des siècles, le mouvement syndical est né de l'effondrement de la République de 1848.

Il est né en réaction contre l'Empire et contre la fameuse formule lancée à la grosse bourgeoisie: «*Enrichissez-vous!*», mais il est né aussi contre les politiciens socialistes qui avaient gâché la Révolution de 48 et avaient été incapables de la protéger contre le sabre de bois de Badinguet. Certains de ces socialistes sont à Londres ou à Genève, d'autres se sont ralliés. Le monde du travail maté par une main de fer voit l'économie du pays se développer, les classes moyennes s'enrichir sans que la condition misérable qui est alors la sienne évolue. La réaction est nette. Partout les ouvriers s'assemblent, organisent des syndicats, forment des *Chambres de métier*. Pour fédérer ces *Chambres syndicales* il fallait une charte. Tolain et ses amis lancent le fameux «*Manifeste des Soixante*» inspiré par Proudhon et qui à l'*État socialiste et démocratique* des Hugo, des Louis Blanc, des Ledru-Rollin, des Blanqui, oppose le «*gouvernement de l'Atelier*». La lutte contre les industriels s'engage mais aussi contre les différentes écoles socialistes et en particulier contre Blanqui, jaloux de voir ces forces neuves échapper à son contrôle.

Et quelles que soient les alliances de circonstances une lutte sourde opposera les socialistes et les syndicalistes proudhoniens, d'abord pour la conquête des *Chambres syndicales*, ensuite pour l'organisation de la *Commune de Paris*. Et les syndicalistes libertaires seront alors contre l'État et son centralisme, contre le patriotisme imbécile hérité de la Révolution de 89 et qui empoisonnait alors le blanquisme comme il empoisonne encore de nos jours certaines formations d'extrême-gauche, pour le principe fédératif qu'ils imposeront pendant la Commune.

Ces particularités, que dès son origine le mouvement syndical revêt, il faut bien les comprendre, car elles le marqueront avec une telle force que rien, ni les guerres ni les révolutions n'auront raison d'elles et qu'aujourd'hui encore cent ans après la publication du «*Manifeste des Soixante*» c'est autour d'elles que les tendances s'affrontent dans les organisations syndicales. Il faut d'ailleurs constater qu'il en fut de même dans tous les pays et que partout, avec certes, des modifications de détail et d'appellation, que partout où une forme de syndicalisme et de socialisme s'instaure à la fin du siècle dernier elle se continue de nos jours sans que les propagandes adverses et rivales aient pu la déloger.

On peut donc dire qu'à la veille de la Commune de Paris, le socialisme libertaire de Proudhon marque fortement le mouvement syndical, à Paris surtout. Mais il serait inexact de prétendre que ce mouvement syndical est un mouvement se réclamant seulement de l'anarchie car les blanquistes y ont conquis de fortes positions en particulier à Lyon, à Bordeaux, à Toulouse.

MUTUALISME, COOPÉRATION, PARITARISME

Au lendemain de la Commune, saigné à blanc par les Versaillais, le mouvement syndical se tapit dans l'ombre. Pourtant des ouvriers vont essayer de se rassembler et là encore les disciples de Proudhon vont jouer un rôle décisif. Mais le gouvernement dissout les syndicats. Pourtant sous leur impulsion vont se former une multitude d'organisations mutualistes, des coopératives réformistes. Mais il faudra attendre le retour des proscrits pour que la lutte reprenne au grand jour. Vingt longues années vont se passer avant que le mouvement syndical sorte du mutualisme proudhonien, se reconstitue et rentre en lutte à la fois contre le patronat et contre le socialisme de Jules Guesde et de ces luttes sortiront les deux grandes organisations destinées à construire le syndicalisme moderne: la *Fédération des Bourses du Travail*, la *Fédération Syndicaliste* (1).

Dans ce mouvement ouvrier qui se reconstruit, la pensée libertaire est partout présente sans qu'on puisse prétendre qu'elle le domine. Le syndicalisme apolitique s'inspire de Proudhon, il est donc libertaire mais souvent réformiste ce qui lui vaut les foudres de la *Fédération jurassienne* dominée par Bakounine. Le

(1) De son nom véritable: *Fédération nationale des Syndicats*. (Note A.M.).

syndicalisme politique dominé par les guesdistes est déchiré par les luttes qui opposent les différentes fractions socialistes. Pourtant ce sont ces deux grands courants de la pensée ouvrière qui formeront la C.G.T.

A défaut de positions doctrinales bien claires et bien nettes on a cru discerner dans ce syndicalisme une nette influence anarchiste caractérisée par la doctrine de l'action directe préconisée par les directions et là, la violence des luttes menées par les éléments de la base. En vérité il suffit de jeter un regard sur les journaux que publient les partis politiques de l'époque pour s'apercevoir qu'il ne s'agit pas là d'un phénomène propre à l'anarchie mais que ces méthodes sont celles de tous les partis socialistes.

On peut donc dire qu'au cours de cette période de trente années qui va de la *Commune* à la réunification syndicale en 1902 et à la création de la C.G.T., les anarchistes ont joué un rôle considérable dans le développement du mouvement syndical et dans la création des *Bourses du Travail*. Mais il suffit de voir le programme de ces Bourses pour y retrouver à côté des idées chères à Proudhon comme l'organisation de caisses de secours, de chômage, de placement, d'autres propositions propres au marxisme. Certes, Pelloutier voit dans la classe ouvrière l'élément rénovateur de la société, mais à travers l'éducation et dont la Bourse est le foyer. Et lorsqu'on lit de ce même Pelloutier «*L'histoire des Bourses du Travail*», on a le sentiment que plus peut-être que l'anarcho-syndicalisme, le réformisme a pu y puiser ses aliments. Et on comprend ce militant qui vers 1890 a encore le souvenir de la terrible saignée ouvrière de M. Thiers. Même la fameuse lettre aux anarchistes de Pelloutier, plutôt qu'une définition politique économique de l'anarcho-syndicalisme reste simplement un appel aux anarchistes pour rejoindre l'organisation.

On peut donc affirmer sans crainte de se tromper et comme le fait Mercier dans son excellente brochure «*Le syndicalisme libertaire*» que jusqu'à cette époque l'anarcho-syndicalisme n'est pas une doctrine mais un sentiment qui se caractérise par une méfiance contre l'État et les partis politiques marxistes. On peut encore prétendre que le mouvement anarchiste a doté les Bourses du Travail de ce qu'on a longtemps appelé les «*bases multiples*». C'est-à-dire des actions intercorporatives de caractère éducatif et de prévoyance, mais rien ne nous permet d'affirmer que ce fut là un mouvement syndical purement anarcho-syndicaliste.

LA CHARTE D'AMIENS

L'unification syndicale entre la *Fédération Syndicale (2)* et la *Fédération des Bourses du Travail* allait enfermer dans une même organisation des oppositions irréductibles sans d'ailleurs les atténuer ni les modifier, et dans la C.G.T. réunifiée les courants vont s'affronter, mais jusqu'au Congrès d'Amiens les forces en présence ne modifieront pas leur influence dans l'Organisation.

Trop souvent on a voulu voir dans la présence d'Émile Pouget et de Paul Delessalle à la tête de la C.G.T. la preuve de la prédominance des anarchistes. Les syndicalistes ne viennent pas tous des milieux libertaires. Griffuelhes est blanquiste, Bourderon allemaniste, Niel guesdiste, etc... Les grandes Fédérations sont tenues par des socialistes. Keufer au Livre, Janvion au Municipaux, Negre aux Instituteurs, appartiennent au parti socialiste; Mais il est vrai que de nombreux syndicats de base en particulier au Bâtiment et au Sous-Sol sont animés par des anarchistes. Et les Bourses du Travail devenues des Unions Départementales continuent à être influencées par la tradition proudhonienne.

En 1906, à la veille du Congrès d'Amiens, il existe quatre grandes tendances au sein de la C.G.T. La tendance réformiste de la *Fédération du Livre*, la tendance politique influencée par le guesdisme et puissante dans le nord du pays, la tendance anarchiste qui se manifeste surtout dans les petits syndicats de base et enfin la tendance syndicaliste révolutionnaire qui jusqu'à la déclaration de guerre de 1914 va dominer le mouvement syndical. Le «*patron*» de cette tendance est Griffuelhes. Grossie d'éléments venus, soit de l'anarchie, soit du socialisme, elle va prétendre garder des premiers la virulence et des seconds par la qualité d'organisation. C'est autour d'elle que vont se rassembler des hommes comme Monatte, Rosmer, Jouhaux, Merheim, Forgues, Delaté, etc...

Et la Charte votée au congrès d'Amiens en 1906 ne va rien être autre qu'un arbitrage en faveur des syndicalistes révolutionnaires, des querelles continues qui opposent, les anarchistes aux socialistes dans les syndicats. La Charte d'Amiens, où l'on sent la «*patte*» d'Émile Pouget, balance savamment entre les courants. Elle est «*révolutionnaire*» lorsqu'elle réclame «*l'abolition du salariat*» mais elle est réformiste lorsqu'elle parle «*des luttes quotidiennes pour l'amélioration des conditions d'existence*». Lorsqu'elle renvoie les partis et les sectes, c'est-à-dire les anarchistes et les socialistes dos à dos régler leurs querelles en

(2) Toujours de son nom véritable: *Fédération nationale des Syndicats*. (Note A.M.).

dehors des syndicats elle affirme que le syndicalisme pur, à la fois réformiste et révolutionnaire suivant les circonstances, est devenu une personne majeure qui entend se passer de tutelle.

Jusqu'en 1914 le syndicalisme révolutionnaire issu du compromis d'Amiens assumera la direction de la C.G.T. et, qu'il le veuille ou non, la faillite de la C.G.T. sombrant dans l'*Union sacrée* sera un peu sa faillite et il la paiera lourdement après la première guerre mondiale. On peut donc constater qu'au cours de cette période comme au cours de celles qui l'avaient précédée l'anarcho-syndicalisme n'avait été qu'un état d'esprit sans structures économiques, sans cohérence philosophique, sans base organisationnelle.

Pendant soixante-dix ans les anarchistes avaient bataillé dans les syndicats avec plus ou moins de bonheur, dotant ceux-ci de formes fédératives héritées de Proudhon et acceptant un arbitrage parlementaire imposé par le guesdisme. Il appartenait à un homme, Pierre Besnard, de rassembler les anarchistes au lendemain de la guerre pour essayer de dépasser le syndicalisme révolutionnaire, d'écarter le syndicalisme politique où les communistes avaient pris le relais des guesdistes, et de créer dans les faits une doctrine anarchiste du syndicalisme. De cet effort qui, de 1920 à 1930, allait secouer le mouvement syndical à travers des scissions multiples devait sortir l'anarcho-syndicalisme.

L'ANARCHO-SYNDICALISME DOCTRINAL

1919! Les hommes revenaient de la guerre le cœur ulcéré. Oubliant leur propre responsabilité, le lâche abandon de 1914, les cris «*A Berlin!*», leur colère se cristallisait autour d'un nom: Léon Jouhaux. Or, Léon Jouhaux était un pur produit du syndicalisme révolutionnaire. Certes, il y avait eu Zimmerwald, Merrheim, les Mayoux, Bourderon, Péricat, etc..., mais cette minorité se confondait avec le grand éclatement qui, à l'Est, annonçait l'aurore. Pour beaucoup, la C.G.T. était condamnée à se transformer sous l'impulsion d'hommes neufs. Les communistes étaient ces hommes neufs. Les anarchistes allaient tenter de se rajeunir en dotant le syndicalisme d'une doctrine économique, politique, philosophique, et alors est né véritablement ce qu'à convient aujourd'hui de nommer: l'ANARCHO-SYNDICALISME!

LE MALENTENDU

J'ai dit plus haut que Jouhaux était un pur produit du syndicalisme révolutionnaire et on le vit bien au premier congrès de l'après-guerre à Lyon en 1919 lorsque Dumoulin, Bourderon, Merrheim et consorts s'employèrent à sauver et à redonner une nouvelle virginité à celui qui symbolisait la grande aventure sociale de l'avant-guerre.

Au Congrès de Lyon, les forces en présence s'étaient mesurées. Au Congrès de 1920 à Orléans, elles devaient s'affronter. Le mythe de la Russie est le ciment qui lie entre eux les hommes de la Troisième internationale et les anarchistes, mais déjà, dans les discours prononcés à la tribune s'élaborent ce que seront les grands thèmes d'un anarcho-syndicalisme positif. Et Verdier rappelle: «*Le mouvement syndical ne peut être que révolutionnaire, puisque son action ne peut avoir pour effet que de libérer le travail de toutes ses servitudes, de soustraire tous les produits de tous les privilèges, de mettre toutes les richesses entre les mains de ceux qui concourent à les créer*».

On peut dire que, dès lors, les principes d'une doctrine anarcho-syndicaliste jusqu'alors imprécise, sont maintenant définis. Il appartiendra à Pierre Besnard, fondateur et animateur de ces *Comités de défense Syndicaliste*, de les préciser au Congrès de Lille dans une intervention magistrale qui domine les assises et qui sont la base fondamentale de toute notre action syndicale.

Au Congrès de Lille de 1921, la minorité communiste syndicaliste révolutionnaire et anarchiste a fait des progrès considérables. Les mandats s'équilibrent et au sein de cette minorité les forces que représentent les anarchistes et les communistes s'équilibrent également. Dans une réunion tenue préalablement sous l'égide du *Comité de défense syndicaliste*, les anarchistes ont réuni mille syndicats. C'est donc le petit groupe composé de Monatte, de Mayoux, etc..., qui adhère avec réserve à la *Troisième internationale* qui arbitra les divergences de la minorité confédérale. En se livrant pieds et poings liés à l'équipe communiste animée par Racamond et par Monmousseau, appuyés par des politiciens comme Frossard et Le Troquer, ils vont favoriser l'emprise de Moscou sur le mouvement syndicaliste français. Et sans mettre en cause leur bonne foi, on peut dire qu'ils portent une lourde responsabilité et que leurs erreurs ont précipité une crise dont le syndicalisme n'est pas encore sorti.

A Lille, la toile de fond des débats fut l'adhésion à l'*Internationale rouge* de Moscou. Les anarchistes ont

senti le danger. Pourtant, Lecoin rappelle que, si le «*Libertaire*» n'a pas cessé de souligner les dangers du léninisme, Jouhaux est mal venu de prendre la défense des anarchistes emprisonnés en Russie. Mais il appartenait à Besnard de hausser le ton du débat. On peut penser qu'alors les minoritaires étaient décidés à la scission et c'est pourquoi Besnard, écartant délibérément de son discours les questions subalternes, allait dresser un programme économique magistral qui devait devenir le fondement de la doctrine anarcho-syndicaliste et qui reprise par lui par la suite devait former la trame de ses ouvrages économiques et doctrinaux.

DISCOURS DE PIERRE BESNARD AU CONGRÈS DE LILLE

Dans la première partie de son intervention, Besnard déclare nettement: «*Nous allons nous placer très exactement dans la situation du moment. Nous allons chercher à l'examiner suivant des méthodes logiques et scientifiques*». Et c'est ce qu'il fera. Après avoir posé la question: «*La situation est-elle révolutionnaire?*», et avoir répondu: «*Oui!*», comme tous les congressistes l'avaient fait avant lui, réformistes compris, il va tirer de cette situation des conclusions logiques et il s'écrie:

«On a fait, pendant longtemps, le grief à la minorité de ne point avoir de programme. Et bien, pour une fois, nous allons tenter d'en apporter un:

- Action immédiate, parce qu'il est impossible de nier que la vie quotidienne crée des situation auxquelles pour nous, il y a obligation de faire face. Et cette action immédiate, j'indique tout de suite qu'elle se partage elle-même en deux parties bien distinctes: première partie, l'action corporative; deuxième partie, l'action sociale. L'action corporative, c'est l'action de tous les jours. Elle découle des batailles, que nous sommes obligés de mener chacun dans nos corporations contre le Capital avec qui nous avons affaire quotidiennement. Comment doit-elle s'exercer? D'abord, les salaires, les heures de travail, la réglementation, le chômage, les Assurances sociales, l'embauchage, l'hygiène.

- L'action sociale? Il y a tout de suite quelque chose qui s'impose à notre esprit, une revendication qui est le pivot de toute action: c'est le contrôle ouvrier. C'est la revendication la plus complète du prolétariat, car elle permet à la fois la propagande et l'éducation, mais aussi parce qu'elle permet de rentrer dans l'usine, sur le chantier où s'exerce l'activité humaine. En même temps, elle est la possibilité de faire l'éducation gestionnaire des travailleurs. Nous indiquons d'abord comme principe directeur que le contrôle ouvrier s'exercera sans collaboration avec le patronat. Nous ne réclamons nulle part d'administration ou de gestion. Nous voulons pénétrer dans l'usine, dans le chantier, dans le bureau non seulement pour saper l'autorité patronale et gouvernementale, pour connaître le fonctionnement des rouages de l'usine ou du chantier, mais nous voulons que cela s'exerce en dehors du patron et contre lui. Et alors vous sentez bien qu'à ce moment-là nous nous acheminerons vers la prise des usines. Vous sentez bien que lorsque le producteur aura cette éducation de gestionnaire et qu'il sera capable de prendre en mains les rouages de la production, il y aura la possibilité de prendre non seulement l'usine, mais le pouvoir. Et nous attachons au pouvoir ouvrier un caractère tout particulier parce qu'il est complet, parce qu'il va de l'éducation à la propagande en passant par l'apprentissage de la gestion pour arriver en définitive à la conquête de l'usine et à l'exercice du pouvoir».

Puis Besnard définit les moyens pour arriver au contrôle ouvrier. Agir sur la main-d'œuvre par la propagande et l'éducation. Contre le capital en imposant les conseils d'usine. Sur la technique en la fondant dans un bloc indestructible avec le travail. Et il s'écrie:

«On a parlé de nationalisation, de socialisation. Eh bien, nous allons mettre un mot à la mode et nous indiquerons que le programme à réaliser sera "la syndicalisation" avant de tracer les grandes lignes de structure de l'organisation ouvrière, de la production et de la distribution.

Nous considérons l'usine comme la cellule de fabrication et nous disons que les Conseils d'usine et de bureau, par la voix de leurs délégués, doivent former les conseils d'administration des syndicats d'industrie qui, eux-mêmes, forment les Unions locales. L'Union locale sera l'organe administratif de la commune, le Conseil communal, qui aura à charge de gérer les relations entre les hommes et les collectivités. Les Unions locales formeront, par la voie de leurs délégués, des Unions départementales et, par la suite, des Unions régionales qui, elles-mêmes par leurs délégués, formeront le Conseil national. Et à ce moment il y aura lieu de voir quelle sera la composition de la C.G.T. Qui sera secrétaire général de la nation. Le Grand Conseil économique et social aura pour but, divisé en Commissions, d'organiser la vie quotidienne de façon à ce que la collectivité fonctionne normalement. Voilà tout le Parlement qui nous est nécessaire, portant exclusivement sur les questions économiques et nous disons que cela nous suffit largement et que nous ferons disparaître toutes les compétitions entre les boutiques politiques».

LES SCISSIONS

Pour la première fois dans l'histoire du syndicalisme, Besnard proposait un programme complet qui excluait le capitalisme, les classes, l'État. Nous n'avons donné qu'un résumé trop bref de ce discours qui,

repris dans deux ouvrages: le «Monde Nouveau» et l'«*Éthique du syndicalisme*», marque la naissance véritable de l'anarcho-syndicalisme. Mais les jeux étaient faits. Après le Congrès, la minorité se réunissait, constituait une nouvelle organisation: la C.G.T.U., qui portait Besnard au secrétariat général. Pas pour longtemps, car l'année suivante, à Saint-Étienne, les jobards de la «*Voix ouvrière*» contribuaient à chasser Besnard et à le remplacer par des communistes qui, depuis, se sont toujours maintenus à la direction du mouvement syndical.

On ne peut clore le récit de ce Congrès de Lille qui vit à la fois naître une doctrine anarcho-syndicaliste et s'ébaucher le déclin de l'influence anarchiste dans les syndicats sans essayer de déceler les erreurs qui furent une des raisons parmi d'autres de cette évolution.

D'abord, il faut souligner l'erreur des Lecoin, des Colomer, de Besnard lui-même qui, en participant à la scission de Lille, s'amputèrent d'un contrepoids réformiste, seul capable d'équilibrer l'influence communiste. Cette erreur, née de l'enthousiasme déchaîné par la révolution russe, nous l'aurions certainement commise à leur place.

Mais toute autre fut l'attitude de Monatte et de ses amis. Certes, comme les anarchistes, il aida les communistes à sortir de la vieille C.G.T., mais ensuite il aida ces derniers à expulser les libertaires avant d'être à son tour contraint à regagner sans grandeur la C.G.T. Attitude incompréhensible et que la publication d'un ouvrage: «*Trois scissions*», n'a pas éclaircie et dont on peut déceler l'origine dans le caractère étroit de Monatte, personnage honnête, mais surfait dont l'attitude guindée tint lieu de politique et qui, bizarrement, nous fait repenser à Seyes, l'abbé conventionnel, dont toute la réputation fut bâtie sur une supposée doctrine constitutionnelle dont personne ne connut jamais la première ligne.

AVENIR DE L'ANARCHO-SYNDICALISME

Si l'on excepte le petit groupe formé par la C.N.T. autour du «*Combat syndicaliste*» et qui seul continue le combat sur la plate-forme anarcho-syndicaliste élaborée au lendemain de la première guerre mondiale, on peut dire que les anarchistes continuent dans le mouvement syndical l'action «*opportuniste*» qui fut celle des anarchistes depuis la création des premiers syndicats jusqu'en 1914, avec cette différence que cette action est considérablement plus réduite. Action «*opportuniste*» et je m'entends! Les anarchistes, mêlés aux luttes et présents dans les syndicats, essaient d'y faire pénétrer le maximum de principes libertaires sans que ces principes constituent un tout doctrinal comparable à la *Charte de Lyon* et en tout cas sans que le rejet de ces principes constitue pour eux une condition «*sine qua non*» de leur appartenance à l'organisation. Et que ce soit à Paris, à Bordeaux, à Nantes ou autre part, c'est par symbolisme qu'on continue à se recommander de l'anarcho-syndicalisme alors que de façon empirique on se contente d'un syndicalisme de pénétration libertaire, d'un syndicalisme libertaire. Cette situation a soulevé dans notre mouvement des controverses passionnées où le réalisme s'est opposé aux principes, certains trouvant plus avantageux de se réclamer de ces derniers tout en pratiquant le premier. Mais, en vérité, il ne pouvait pas en être autrement.

La C.G.T.S.R. avait appliqué un certain nombre de principes qui cadraient avec l'époque et les effectifs réduits de l'organisation qui paraissent difficilement applicables aujourd'hui:

1- Le non-renouvellement du mandat syndical: on sent bien qu'il y avait chez nos camarades la volonté d'échapper à une bureaucratie syndicale qui, loin de la base, aurait tendance à se substituer dans la direction de l'organisation aux décisions du Congrès et cela pour se continuer dans des fonctions qui ne devraient être que circonstancielles. C'est ce qui se passe actuellement. D'abord parce que le militant qui a quitté le travail pour la permanence syndicale n'a pas toujours la possibilité d'y retourner ensuite, parce que le travail syndical a plus d'attrait que le travail pour un employeur. Mais il existe une autre raison pour le maintien des permanents à la place où on les a nommés. Cette raison, c'est la compétence. La multitude des lois et décrets, des conventions de toutes sortes, exige des connaissances longues à acquérir, et il n'est pas vrai que selon une opinion chère à nombre de nos camarades, n'importe qui peut remplacer n'importe qui à n'importe quelle fonction syndicale.

2- L'élection directe par le Congrès de tous les organismes d'administration de la Confédération: il est vrai que cette méthode offre des garanties sérieuses, mais le nombre de ces organismes comme le nombre considérable de syndicats la rendent difficilement applicable.

3- Le refus de collaborer dans de multiples organismes: Sécurité sociale, Comités d'entreprise, etc..., en face du patron ou des fonctionnaires de l'État: il est certain que ces organismes sont des pourrissoirs

et que nombreux sont les ouvriers qui, y pénétrant en bleus, en sont ressortis en blouse. Mais l'extension qu'ont pris ces organismes est telle que toute la condition sociale passe par leur rouage et notre absence est considérée par les ouvriers comme une démission, un refus de les défendre, et que cette position réduit l'organisation qui la pratique à l'état squelettique, et en fin de compte dessert sa propagande générale.

Mais s'il apparaît objectivement que ces formes organisationnelles saines en elles-mêmes, ne paraissent pas applicables à l'heure actuelle avec une chance de voir se développer l'organisation, il existe au développement de l'anarcho-syndicalisme réel une autre impossibilité majeure qu'il serait enfantin de masquer: c'est l'état clinique du prolétariat et le décalage considérable qui existe entre lui et nous.

Il faut constater que le développement en flèche de l'anarcho-syndicalisme, symbolisé par les grèves sauvages et l'action directe, coïncide avec les conditions misérables, insupportables, faites aux travailleurs, ce qui fut le cas au début du siècle et au lendemain de la Grande guerre. L'homme qui alors n'a rien à perdre risque le tout pour le tout et jette dans la bataille une énergie que le confort n'a pas assoupie. Mais il faut aussi le constater, la régression de l'anarcho-syndicalisme coïncide également, soit avec l'amélioration des conditions d'existence, soit par la création à ses côtés d'organismes politiques moins exigeants qui promettent sans, en retour, demander le don complet de soi.

L'homme est ainsi fait qu'il pèse son médiocre confort avant de le mettre en balance avec ce qu'il peut soit gagner, soit perdre dans l'aventure. Et ne pas tenir compte de cette réalité humaine c'est pratiquer la politique de l'autruche et vouer le mouvement syndical à l'échec. Il faut donc poser le problème: *Quel est l'avenir de l'anarcho-syndicalisme? Quel rôle peut-il prétendre jouer dans l'organisation ouvrière?*

D'abord il faut le dire: l'anarcho-syndicalisme est une doctrine révolutionnaire constructive, mieux, la seule doctrine constructive du mouvement révolutionnaire sans doute. La seule doctrine révolutionnaire qui puisse nous permettre de construire une société nouvelle en dehors de ces autres pourrissoirs que sont le marxisme dictatorial et le nationalisme, même et surtout lorsqu'il prend une forme anti-impérialiste ou anti-colonialiste. Le mouvement syndical, par ses Unions et par ses Fédérations, peut seul assurer la continuité de la vie sociale en faveur du prolétariat en période révolutionnaire. L'anarcho-syndicalisme pour un anarchiste est la seule période intermédiaire entre le monde capitaliste et la société socialiste libertaire. Et dans ce domaine, en dehors des exemples qui les émaillent et qui sont à réadapter à notre économie actuelle, l'œuvre de Besnard reste actuelle et le guide le plus sûr à utiliser en période révolutionnaire. Cette œuvre de Besnard, il faut donc la propager parmi les militants syndicalistes ou autres afin de les affermir dans leur volonté révolutionnaire en les dotant d'une doctrine pratique, plausible, efficace.

Mais s'il est vrai que l'anarcho-syndicalisme soit efficace comme arme de construction, il est beaucoup plus douteux qu'il puisse être considéré comme un moyen d'approche auprès de la population salariée. La courroie de transmission entre le salariat et l'anarcho-syndicalisme, c'est le syndicalisme traditionnel, celui de la *Charte d'Amiens*, qui est apolitique, qui pose le principe de la suppression du salariat et qui mobilise les travailleurs sur des revendications dont on peut discuter l'efficacité, mais qui les rassemble sur une base de départ extrêmement favorable à l'idée révolutionnaire que l'anarcho-syndicalisme concrétise. Et, dans ce domaine toute la partie réformiste du syndicalisme joue un rôle qu'on ne peut nier, à moins de nier l'évidence.

Et il faut le constater, l'«*opportunisme*» anarchiste pratiqué dans la vieille C.G.T. fut payant. Si la C.G.T. ne fut jamais anarchiste, elle fut influencée par les anarchistes et l'on peut penser qu'en 1920 si son cours n'avait pas été détourné par l'hypothèque russe, la C.G.T. traditionnelle était capable du coup de reins révolutionnaire que l'anarcho-syndicalisme doctrinal aurait concrétisé: processus somme toute assez voisin de celui accompli en Espagne dans des conditions et en tenant compte de traditions différentes.

Nous devons donc nous inspirer de l'expérience du passé et préparer à travers le syndicalisme moderne la base de départ de l'anarcho-syndicalisme doctrinal. C'est vrai, depuis trente ans le syndicalisme a dévié de la voie que lui avait tracée le syndicalisme révolutionnaire. Mais notre syndicalisme moderne est l'enfant naturel de certaines formes de pensée proudhonienne. Son défaut majeur, en dehors de l'intrusion des partis politiques qu'il faut combattre impitoyablement, c'est de ne pas tenir une balance exacte entre les deux forces qui le composent: la force de transformation révolutionnaire et la force de contestation de la vie quotidienne. Et c'est là que le syndicalisme libertaire doit porter ses efforts. Il faut rétablir l'équilibre dans les syndicats. Il faut remettre à leur place respective les efforts pour la revendication immédiate et ceux consentis pour la révolution sociale. Il faut ramener l'axe de l'activité syndicale définie par la *Charte d'Amiens* au centre même de cette activité. Mieux, il faut recréer un type de syndiqué pour qui la revendication restera

l'accessoire qui permettra le moins mal possible l'essentiel qui est la suppression du salariat.

Et nous le ferons non pas en appliquant les formes d'organisation rigides définies en 1920 à Lyon, mais en les adaptant aux réalités que nous avons essayé de décrire dans cette étude.

Il n'est plus possible de revenir à une rotation constante des responsables et des permanents syndicaux, mais il serait bon que, pour rompre avec le caractère inamovible de la fonction syndicale, un chiffre soit fixé au-delà duquel les responsables ne soient plus rééligibles; par exemple, on pourrait fixer ce chiffre à trois, ou, mieux, à une période de cinq ans, compte tenu de l'obligation de continuer la fonction jusqu'au prochain congrès.

S'il n'est guère possible d'élire directement tous les organismes d'une Confédération, les syndicalistes libertaires devraient militer pour qu'un moins de ces organismes soient l'émanation directe des Congrès: LA COMMISSION EXÉCUTIVE. Enfin, le mouvement syndical ne devrait être présent que dans les organismes qui ne traitent directement que de la condition ouvrière, à l'exclusion des autres qui ont pour but de trouver des remèdes à l'économie capitaliste, économie que les syndicalistes n'ont pas à sauvegarder mais à abattre, économie qu'il ne s'agit pas de sauver main de détruire.

Et c'est en luttant dans les organisations syndicales existantes que les syndicalistes libertaires pratiquant un «*opportunisme*» traditionnel réussiront à conserver au syndicalisme son caractère original qui est le terrain d'élection d'un anarcho-syndicalisme doctrinal susceptible de construire une société sans classes et sans État.

De toute façon, l'anarcho-syndicalisme doit s'inscrire à l'intérieur du syndicalisme traditionnel et non pas à côté. Ce fut la pensée initiale de Pierre Besnard et nous pensons que ce fut une erreur de sa part de l'abandonner pour créer d'abord la C.G.T.U., puis la C.N.T. Mais encore faut-il en avoir la possibilité, ce qui n'était pas sûr dans la C.G.T. de 1921... Mais je le répète, cette erreur de 1921, nous l'aurions commise probablement compte tenu du climat qui régnait dans le mouvement ouvrier.

L'avenir de l'anarcho-syndicalisme, c'est l'avenir de l'humanité sous sa forme collectiviste. Encore faut-il que, pour garantir cet avenir, on ait une claire conscience des réalités et qu'on ne confonde pas avec les combats journaliers, une doctrine moins étudiée pour détruire le régime que pour en construire un autre.

Groupe Louise MICHEL.
